



## CONSEIL CENTRAL DE L'ACTION SOCIALE DECLARATION LIMINAIRE UNSA Défense

### Réunion en distanciel au vu des conditions climatiques exceptionnelles Le 24 Juin 2026

Monsieur le secrétaire général pour l'administration, monsieur le Directeur, monsieur le président du conseil de gestion, mesdames, messieurs,

Aujourd'hui se tient la 108<sup>ème</sup> session du conseil central de l'action sociale des Armées. Nos représentants UNSA-Défense participeront au rendez-vous sur tous les sujets qui vont être présentés.

Le contexte géopolitique actuel est particulièrement préoccupant. Chaque jour, il nous renvoie des témoignages et des situations dramatiques dont l'humanité, malheureusement, a le secret. Les agents du ministère des Armées subissent également les conséquences de cette crise mondiale. La qualité de vie et les conditions de travail sont affectées au quotidien pour l'ensemble des personnels.

Le pouvoir d'achat continue de se dégrader et les rémunérations peinent à suivre l'évolution du coût de la vie. Ainsi, 862 000 agents publics vont bénéficier d'une indemnité différentielle destinée à compenser l'écart avec le SMIC. Ce contexte constitue le cadre dans lequel nous abordons aujourd'hui les questions d'action sociale au sein des Armées ! L'UNSA-Défense propose donc un axe de réflexion au profit de nos agents en intervenant sur trois sujets d'actualité.

#### **LES COMITES SOCIAUX**

En premier lieu, l'UNSA-Défense veut évoquer le forcing réalisé pour diminuer drastiquement le nombre de comité sociaux. Cette volonté de passer de 82 à 45 CS n'est pas réalisable si le souhait est d'apporter un soutien social en local. Un des fondements de l'action sociale reste la proximité. De réduction en réduction, cette notion de proximité ne sera plus qu'une vue de l'esprit alors que les besoins sont certains. L'évolution proposée à 53 est une demi-mesure et ne doit pas laisser penser que les représentants UNSA Défense en sont pleinement satisfaits. L'organisation de commissions locales au sein des bassins des anciens comités sociaux, autorisera l'UNSA Défense à rester attentive sur la représentativité au sein de ces commissions locales dont le but est de rendre le service aux ressortissants en local. Pour toutes ces raisons, les représentants de l'UNSA Défense ne souhaitent pas voter cette proposition aujourd'hui. Le dossier mérite encore des ajustements et nous proposons de dédier un conseil central extraordinaire sur ce sujet à l'automne ou à une date de votre choix. Nous ne pouvons pas valider le projet dans son actuelle présentation.

#### **NOS ACTEURS SOCIAUX**

En second lieu, l'UNSA-Défense souhaite mettre en lumière les remontées de nos acteurs des services sociaux, notamment sur la continuité de service tout au long de l'année. Un groupe de travail s'est déroulé le 03 juin 2026, une orientation devrait être prise pour permettre de satisfaire le commandement et surtout le droit à la déconnexion pour le personnel de l'ASA qui doit rester une préoccupation permanente. Leur travail remarquable ne doit pas occulter ce point prioritaire. L'UNSA-Défense maintient son souhait de mettre en place des astreintes tout en respectant la réglementation. De plus, il serait judicieux de rendre les jours RTT aux acteurs sociaux en astreinte, notamment lors des fermetures de fin d'année, en raison de leur mise à disposition par leur hiérarchie. Pour clore ce sujet, un compte-rendu d'enquête sociale nous a été transmis récemment et cela conforte l'esprit de communication envers les agents, et le besoin d'un service social de proximité et adapté à la population locale. Ce qui rejoint nos propos du point précédent.

#### **AACV**



En troisième lieu, même si un point d'information est effectué chaque année au sein des comités sociaux, l'UNSA-Défense regrette de ne pas être sollicitée sur ces AACV. La majorité des projets concernent les personnels militaires et bien souvent les personnels civils sont les grands oubliés de ces budgets. Nous souhaiterions que les représentants au sein des comités sociaux soient destinataires des notes de services des Com BDD afin de pouvoir proposer, le cas échéant, des projets en faveur de l'ensemble des personnels. Nous mesurons combien est exigeant l'engagement militaire et qu'une attention particulière doit leur être portée. Il ne faut pas pour autant en oublier les personnels civils.

L'UNSA-Défense ne manquera pas d'intervenir en cours de séance si le besoin s'en fait sentir.

Merci de votre attention.